

## DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 17 décembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

11 décembre 2025

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAMÉ, Mme Chantal DUTOT, Mme Emilie DUTOT, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Date de publication

sur le site internet de la

ville,

19 décembre 2025

Date de signature,

23 décembre 2025

Nombre de conseillers,

En exercice 29

Présents 23

Votants 26

Excusés - Ont donné procuration :

M. Éric BLONDEL à Mme Brigitte MALOT, M. Dominique GALLIER à Mme Céline CIVES, M. Sylvain HEMARD à M. Didier BOQUET.

Excusés :

Mme Mireille BAUDRY, M. Luc HITTNER, M. Simon SAINT-MARTIN.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2025-111	Contrats de sponsoring
------------	------------------------

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a été sollicité pour des contrats de sponsoring :

- Le « Club Sportif Gravenchonnais » pour garantir à Emma CAVELIER, jeune athlète prometteuse en natation nage avec palmes, d'évoluer dans un cadre de haute performance et de concourir aux plus hauts niveaux de cette discipline méconnue mais exigeante.
- L'association « Les Copines d'abord », pour l'achat d'équipements sportifs nécessaires à leur 1<sup>ère</sup> participation à la course « La Corsica Raid Femina » qui se déroulera du 23 au 27 juin 2026. Cette aventure sportive (kayak, trail, bike & run, nage en mer, épreuve de nuit, parcours de cordes, etc...) regroupe des femmes engagées qui peuvent défendre une cause de leur choix comme la lutte contre le cancer par exemple.
- L'association « Sœur en Seine » pour la participation de Lucie & Blandine DEMOY à la 29<sup>ème</sup> édition du « 4L Trophy 2026 ». Cette aventure humanitaire ne se limite pas à une aventure automobile, elle porte également un objectif humanitaire fort, en partenariat avec l'association « Les Enfants du Désert » qui œuvre pour améliorer l'accès à l'éducation des enfants dans les régions défavorisées (principalement dans le sud marocain).

- Le « SPO Rouen Tennis de Table » pour que Thibault PORET, jeune Nointotais connu pour ses exploits sportifs et actuellement classé 3<sup>ème</sup> meilleur pongiste français (derrière les frères Lebrun) et 31<sup>e</sup> mondial, poursuive sa progression et puisse se consacrer pleinement à la compétition en s'entourant des meilleurs coachs.

Après avoir exposé ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les parrainés s'engagent à promouvoir la commune de Rives-en-Seine sur tous leurs supports de communication,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'octroyer une aide financière de 150 euros par demande et ce, via un contrat de sponsoring.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,

Didier BOQUET